

Communiqué de presse
9 juillet 2021

Un Contrat de Relance et de Transition Ecologique pour soutenir l'activité du territoire de Lorient Agglomération

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le Gouvernement a souhaité proposer aux collectivités territoriales un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). Pour officialiser ce futur partenariat, la signature du protocole d'intention entre l'Etat et Lorient Agglomération a eu lieu vendredi 9 juillet en présence de Joël Mathurin, préfet du Morbihan, Pierre Clavreuil, sous-préfet de Lorient et de Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération.

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), signé pour six ans, qui couvrira la durée du mandat municipal et communautaire, illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'Etat à destination des collectivités territoriales, fortement renforcés par les crédits du plan de relance lors des deux premières années.

La territorialisation de la démarche

Le futur CRTE de Lorient Agglomération, comme pour ceux de toutes les intercommunalités morbihannaises, s'appuie sur le projet de territoire de la collectivité.



Le CRTE traduit ainsi une approche différenciée et simplifiée de la décentralisation. C'est une forme de dialogue renouvelé, faisant converger les priorités de l'Etat et les projets portés par les acteurs locaux. Il rend plus lisible l'action publique en regroupant nombre de dispositifs au sein d'un seul contrat et simplifie l'accès des porteurs de projet aux crédits de l'Etat et de ses opérateurs.

Conçu pour associer à la démarche tous les acteurs du territoire (collectivités, acteurs socio-économique, associations, habitants) le CRTE va permettre une meilleure compréhension par les citoyens de l'action des différentes entités de l'Etat et des collectivités locales et favoriser l'investissement public et privé au bénéfice du territoire.

Ce contrat renforcé par les crédits du plan de relance soutiendra notamment des actions qui visent à répondre aux défis majeurs relatifs notamment à la décarbonation de la production d'énergie, au développement d'une nouvelle économie (circulaire, décarbonée, résiliente, solidaire), à la création d'emplois et à la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.

«Je suis certain que cela va marcher parce que le CRTE est au croisement du projet de territoire de Lorient Agglomération et de la dynamique de relance et de transition écologique portée par l'Etat » assure Joël Mathurin.

«Je suis satisfait que Lorient Agglomération soit le premier territoire du Morbihan à entrer dans cette démarche contractuelle avec l'Etat. Concrètement, c'est aujourd'hui au minimum plus de 2 M€ du plan de relance qui va bénéficier au territoire de l'agglomération, en plus des 400 000 € déjà attribués aux acteurs économiques locaux avec le PASS Commerce et Artisanat » déclare Fabrice Loher.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>